

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de lavage et de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

SODITEC Sàrl
24, rue Joseph-Marie Jacquard - BP 40180
F-67400 ILLKIRCH
Téléphone : +33 (0)3 88 55 29 40
E-mail : info.soditec@metaflux.fr - Internet : www.metaflux.fr

Contact pour informations : Tél : ++ 33 (0)3 88 55 29 40

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information - I.N.F.S.) : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Flam. Liq. 2 ; H225 - Liquides inflammables : Catégorie 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Inflammable.

R 10

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (SGH02)

Mot signal

Danger

Consignes en cas de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de sécurité

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser mousse pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

ÉTHANOL ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119457610-43-XXXX ; Numéro CE : 200-578-6; N° CAS : 64-17-5

Poids : 25 - 50 %

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Classification 67/548/CEE : F ; R11
Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225
ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; Numéro d'enregistrement REACH. : 01-2119456816-28-XXXX ; Numéro CE : 203-473-3; N° CAS : 107-21-1
Poids : 5 - 10 %
Classification 67/548/CEE : Xn ; R22
Classification 1272/2008 [CLP] : Acute Tox. 4 ; H302

Indications diverses

Teneur en taux de R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO₂). Sable. Azote. Couverture pour éteindre le feu

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Utiliser la mousse à grand débit, car ce produit détruit la mousse. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner toute source d'ignition.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

6.4 Référence à d'autres sections

Safe handling: see section 7

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Personal protection equipment: see section 8
Disposal: see section 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Informations sur l'entreposage commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 3

Tenir à l'écart de

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (D)
Valeur seuil : 1000 ppm / 1920 mg/m³
Remarque : 15 minutes average value
Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 500 ppm / 960 mg/m³
Limitation de crête : 2(II)
Remarque : Y
Version : 01.09.2012

ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (D)
Valeur seuil : 20 ppm / 52 mg/m³
Remarque : 15 minutes average value
Version :

Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 10 ppm / 26 mg/m³
Limitation de crête : 2(I)
Remarque : H,Y
Version : 01.09.2012

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL (EC)
Valeur seuil : 40 ppm / 104 mg/m³
Remarque : H
Version : 08.06.2000

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 20 ppm / 52 mg/m³
Remarque : H
Version : 08.06.2000

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux / visage



Porter des lunettes de protection en cas d'éclaboussures.

Protection oculaire appropriée

En cas d'éclaboussures selon la DIN EN 166

Protection de la peau

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Protection des mains



Modèle de gants adapté : EN 374.
Matériau approprié : Caoutchouc butyle.
Temps de pénétration (durée maximale de port) : 480 min.
Épaisseur du matériau des gants : 0,3 mm.
Remarque : Durée de résistance à la rupture

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié
Appareil filtrant combiné (DIN EN 141)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

8.3 Indications diverses

Aucun essai n'a été effectué. La sélection concernant cette préparation a été effectuée de bonne foi en prenant compte des informations relatives aux composants. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, un test doit donc être fait avant leur utilisation

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : bleu

Odeur : Alcool

Données de sécurité

Température d'ébullition/plage d'ébullition :	(1013 hPa)	<	100 °C	
Point éclair :			21 - 55 °C	
Seuil minimal d'explosion :				Vol-%
Seuil maximal d'explosion :				Vol-%
Pression de la vapeur :	(50 °C)	<	1000 hPa	
Densité :	(20 °C)		0,75 - 1,1 g/cm ³	
Test de séparation des solvants :	(20 °C)		non applicable	
Valeur pH :				
Temps d'écoulement :	(20 °C)		non applicable	DIN gobelet 4 mm
Teneur en COV maximale (DE) :			67 Pds %	
Teneur en COV maximale (Suisse) :			67 Pds %	

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Formation des peroxydes

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique : Stable dans des températures et pressions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants, fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	10470 mg/kg
Méthode :	OCDE 401
Paramètre :	DL50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	7712 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	20 g/kg
Paramètre :	DL50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Souris
Dose efficace :	> 3500 mg/kg

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	116,9 - 133,8 mg/l
Temps d'exposition :	4 h
Méthode :	OECD 403
Paramètre :	CL50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 2,5 mg/l
Temps d'exposition :	6 h

11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

pas de données prévues pour la préparation / le mélange.

11.3 Autres effets nocifs

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

11.4 Informations complémentaires

Préparation non contrôlée. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson

Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce :	Pimephales promelas (Tête de boule)
Paramètres d'évaluation :	Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace :	14,2 g/l
Temps d'exposition :	96 h
Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce :	Poisson
Paramètres d'évaluation :	Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace :	9164 - 14536 mg/l
Temps d'exposition :	200 h
Paramètre :	CL50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce :	Daphnie

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 1806 mg/l
Temps d'exposition : 10 d
Paramètre : CL50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Espèce : Pimephales promelas (Tête de boule)
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 72860 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons

Paramètre : NOEC (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Espèce : Pimephales promelas (Tête de boule)
Paramètres d'évaluation : Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons
Dose efficace : 15380 mg/l
Temps d'exposition : 7 d

Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce : Daphnie
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 5012 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Paramètre : EC50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : > 100 mg/l
Temps d'exposition : 48 h
Méthode : OECD 202

Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia

Paramètre : NOEC (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce : Daphnie
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 2 - 9,6 mg/l
Temps d'exposition : 10 d
Paramètre : NOEC (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Espèce : Ceriodaphnia spec
Paramètres d'évaluation : Chronique (à long terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace : 8590 mg/l
Temps d'exposition : 7 d

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce : Chlorella vulgaris
Paramètres d'évaluation : Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson
Dose efficace : 675 mg/l
Temps d'exposition : 4 d
Méthode : OECD 201
Paramètre : EC50 (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)
Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata
Paramètres d'évaluation : Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues
Dose efficace : 6500 - 13000 mg/l
Temps d'exposition : 96 h

Toxicité bactérielle

Paramètre : EC50 (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Espèce : Toxicité bactérielle
Dose efficace : 5,8 g/l
Temps d'exposition : 4 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Méthode d'analyse : Biodégradation (ÉTHANOL ; N° CAS : 64-17-5)
Paramètre : Biodégradation
Type : Aérobie
Taux de décomposition : ca. 84 %
Temps : 20 d
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)..
Méthode d'analyse : Diminution du COD (ÉTHYLÈNE-GLYCOL ; N° CAS : 107-21-1)

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Paramètre : Biodégradation
Type : Aérobie
Taux de décomposition : 90 - 100 %
Temps : 10 d
Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE)..
Méthode : OECD 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance ne remplit pas les critères PBT/vPvB de la directive REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres indications écologiques

Ne contient pas des AOX selon la formulation

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les codes déchets indiqués ci-dessous ne sont cités qu'à titre indicatif et se basent sur l'utilisation prévue pour ce produit. En cas d'utilisation spéciale et dans le cadre des possibilités d'élimination des déchets de la part de l'utilisateur, d'autres codes déchets peuvent éventuellement être assignés aux produits.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet / désignations des déchets selon code EAK / AVV

Code des déchets produit

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Code des déchets conditionnement

15 01 02 - emballages en matières plastiques.

13.2 Informations complémentaires

These codes are assigned based upon the most common uses for this material and may not reflect contaminants resulting from actual use.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

UN 1987

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

ALCOOLS, N.S.A. (ÉTHANOL)

Transport maritime (IMDG)

ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3
Code de classification : F1
Danger n° (code Kemler) : 33
Code de restriction concernant les tunnels : D/E
Réglementations particulières : E 1
Étiquette de danger : 3

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3
Numéro EmS : F-E / S-D
Réglementations particulières : LQ 11 · E 2
Étiquette de danger : 3

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3
Réglementations particulières : E 2
Étiquette de danger : 3

14.4 Groupe d'emballage

II

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Directives nationales

AT: Marquage selon le règlement de l'Autriche (loi chimique / chemV).

CH: Veuillez noter la loi chimique / ChemV et Chem RRV selon le règlement de la Suisse.

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Classe VbF : BII

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Aucune

16.2 Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

AOX: adsorbable organohalogenes

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

CLP: Classification Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)

EAK / AVV: europäischer Abfallschlüsselkatalog (european waste catalogue)

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA: International Air Transport Association

ICAO: International Civil Aviation Organization

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

RCP: reciprocal calculation procedure

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

TRGS: Technische Regel für den Umgang mit Gefahrstoffen

VbF: Verordnung über brennbare Flüssigkeiten

VOC: volatile organic compound

VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe

WGK: Wassergefährdungsklasse (water hazardous class)

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

DGUV: GESTIS-Stoffdatenbank

ECHA: Classification And Labelling Inventory

ECHA: Registered Substances

ECHA: Registered Substances

EC_Safety Data Sheet of Suppliers

ESIS: European Chemical Substances Information System

Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : PORTA 79-16 NETTOYANT VITRES ANTIGEL
Date d'exécution : 12.06.2015
Date d'édition : 12.06.2015

Version : 1.0.0

GDL: Gefahrstoffdatenbank der Länder
UBA Rigoletto: Wassergefährdende Stoffe

16.4 <> Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
10	Inflammable.
11	Facilement inflammable.
22	Nocif en cas d'ingestion.

16.5 <> Indications de stage professionnel

Aucune

16.6 <> Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
